

James Herringer – Présentation au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Je ne crois pas que notre système électoral actuel soit représentatif. Au sens général du terme, un représentant est quelqu'un qui se présente au nom d'une autre personne et qui agit de la même manière que le ferait cette dernière si elle agissait directement. Dès lors, une personne n'est mon représentant que si je suis d'accord avec les décisions qu'elle prend en mon nom.

Dans notre système électoral, il y a beaucoup de gens dans chaque circonscription (parfois même il s'agit de la majorité) dont le « représentant » à Ottawa agit sans cesse d'une façon avec laquelle ils sont en désaccord, mais qui peut néanmoins prétendre parler en leur nom. C'est le postulat le plus ridicule que comporte notre système : dire que l'on peut parler automatiquement pour d'autres personnes simplement parce qu'on réside au même endroit. À mon avis, il n'y a absolument aucun lien entre l'endroit où vit une personne et la capacité qu'a cette personne de bien me représenter. Je veux être représenté par la personne ou le parti pour lequel j'ai voté parce que je suis d'accord avec eux sur le plan politique. La représentation proportionnelle rend la chose possible, parce que, peu importe où ils résident au pays, les électeurs ayant voté pour le même parti peuvent, une fois leurs voix combinées, élire des représentants.

Étant donné qu'un représentant doit selon moi représenter des idées politiques et non des endroits particuliers, je ne vois en fait aucune utilité à avoir des représentants de circonscription. Cela m'irait tout à fait si l'on fusionnait l'ensemble du pays pour former une seule circonscription avec représentation plurinomiale et proportionnelle. Je sais bien cependant que la plupart des gens sont encore attachés à l'idée d'avoir un représentant local (même si je suis prêt à parier que bon nombre d'entre eux ne savent même pas qui est leur représentant local). De plus, il faut encore décider de la manière d'établir les listes de candidats dans un système proportionnel. Idéalement, les listes seraient établies selon une démarche démocratique par l'ensemble des membres du parti. Toutefois, la liste de candidats pour une circonscription

englobant l'ensemble du Parlement serait évidemment très longue, et les membres du parti ne pourraient pas apprendre à bien connaître autant de gens lorsqu'arriverait le moment de les nommer.

Par conséquent, je pense qu'un **système de représentation proportionnelle mixte** constitue la meilleure solution dans la pratique. Dans ce système, la liste de candidats aux postes additionnels de députés serait fondée sur le résultat de chaque candidat perdant des partis dans chaque circonscription. Par exemple, le candidat d'un parti qui perd par la plus petite marge dans sa circonscription deviendrait le premier candidat sur la liste de son parti. De cette manière, il serait encore possible de nommer des candidats au niveau local sans pour autant que la représentation se limite au niveau local. Je pense aussi que la RPM est l'approche la plus facile à expliquer aux personnes que rebutent mes explications, qui peuvent sembler trop compliquées. L'Allemagne et la Nouvelle-Zélande sont deux démocraties dynamiques qui ont recours à la RPM, ce qui offre un bon exemple de réussite de ce système.